



Nanterre, le mercredi 30 septembre 2026

M. Le Préfet des Hauts de Seine,

Nous sommes saisis par de nombreux adhérents de notre département des Hauts de Seine qui nous indiquent que la répression contre le mouvement des jeunes lycéens bat son plein. Nos syndicats de l'Education Nationale nous le confirment.

Ces jeunes lycéens ont des exigences que vous connaissez : demande de personnels supplémentaires – surveillants, enseignants, infirmières, médecins, prix de la cantine trop élevés, rénovation des locaux dans lesquelles ils ont particulièrement soufferts lors des épisodes de canicules faute de climatisation et d'isolation, arrêt de ParcourSup ...

Ces exigences doivent être entendues et trouver une réponse positive du gouvernement dont vous êtes le représentant sur notre département.

Nous considérons que la réponse répressive que vous apportez à leurs demandes est inadmissible.

Nous exigeons que cessent immédiatement les intimidations, brutalités qui mettent en danger l'intégrité physique de nos jeunes, de nos enfants sur le département. Nous exigeons également la levée de toutes les sanctions à l'encontre des lycéens.

Compte tenu de ces éléments, nous vous demandons de nous recevoir dans les plus brefs délais, dès aujourd'hui.